



Plan de travail ITIE Niger 2016-2018

Table des matières

1. Introduction	4
2. Contexte.....	4
3. Place des industries extractives dans l'économie nationale	5
4. Les grands axes du plan de travail 2016-2018.....	7
5. Les Objectifs du plan de travail 2016-2018	8
5.1 Objectif global : contribuer à l'amélioration de la transparence dans les industries extractives	8
5.2 Objectifs spécifiques :	8
Objectif spécifique 1 : Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger suffisamment à temps	8
Objectif spécifique 2 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux.....	8
Objectif spécifique 3 : Alimenter le débat public « responsable » sur les Industries Extractives. ...	9
Objectif spécifique 4 : Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières et les sous-traitants	9
Objectif spécifique 5 : Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger	10
Objectif spécifique 6 : Préparer l'exercice de pré-validation.	10
6. Les contraintes et risques	10
7. Le budget.....	11
8. Les sources de financement.....	12
a) Subventions du budget National	12
b) Revenus provenant des recettes parafiscales et des redevances des IE.....	12
c) Fonds de concours des institutions financières Internationales	12
d) Contrepartie des travaux et prestations effectuées.....	12
e) Revenus des biens et des produits des cessions des éléments de son patrimoine.....	12
f) Dons et legs	12
9. Le schéma de financement	13
10. Le Plan 2016 – 2018	14
11. La Norme ITIE et sa prise en compte dans le plan de travail 2016-2018	20

12. Le Programme d'activités 2016	22
12.1. Le budget 2016	22
12.2. Le tableau chiffré des activités 2016.....	23
13. Conclusion	29
Annexes	30

1. Introduction

Le Niger est un pays continental de l'Afrique de l'Ouest, qui a une superficie de 1 267 000 km². Sa population est estimée selon l'Institut National des Statistiques à environ 19 124 882 d'habitants en 2015. Le taux d'accroissement de la population est l'un des plus fort au monde environ 3,85% et le PIB par habitant est de 403 dollars ;

Avec un climat défavorable dû à des conditions de pluviométrie, le Niger est un pays pauvre malgré la richesse de son sous-sol en ressources minières et énergétiques.

Le secteur des mines et du pétrole, de par son importance constitue l'un des principaux atouts sur lequel repose le développement économique et social du Niger.

Dans le cadre de la bonne gouvernance, et pour assoir une croissance économique soutenue, le Niger s'est inscrit dans une dynamique de gestion transparente des revenus générés par ce secteur.

A cet effet, le Niger a adhéré en 2005 à l'Initiative pour la transparence des Industries Extractives ;

En Septembre 2007, le Niger devient « pays candidat ».

En Mars 2011, le Niger acquiert le statut de pays « Conforme » à la norme ITIE après une évaluation indépendante des progrès accomplis sur la base de 20 indicateurs dans le cadre de la validation des pays, se situant ainsi au premier rang des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest mettant en œuvre l'ITIE. Il partage ce statut avec 31 autres pays sur les 49 situés dans plusieurs régions du monde.

De 2012 à 2015, le Niger a régulièrement produit et validé ses rapports pays dans les délais, lui permettant ainsi de satisfaire l'exigence n° 7.2 durant cette période.

En application de l'exigence 1.5 de la norme 2016, le Groupe multipartite(CNC) a procédé à la mise à jour du plan de travail pour la période 2016-2018, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration, de validation et une gestion durable des IE.

2. Contexte

Le domaine des industries extractives occupe une place de choix dans le cadre de la planification du développement économique et social du Niger. Cette place s'articule autour des orientations définissant les actions qui seront conduites pour accroître la valeur retenue au profit des Nigériens.

L'inscription dans la Constitution de dispositions sur la bonne gouvernance des industries extractives prenant en compte le souci de l'information citoyenne, de l'obligation de rendre compte donc de redevabilité, de protection de l'environnement, de préservation des intérêts des générations présentes et futures et du développement local participe de cet engagement de faire jouer au secteur minier et pétrolier le rôle de moteur de développement économique et social.

La mise en œuvre de l'ITIE s'inscrit dans une démarche de gouvernance globale afin d'améliorer la gestion des Industries Extractives : ce qui maintiendra au Niger son statut de pays conforme.

Avec l'adoption de la nouvelle norme présentée à la Conférence Mondiale de l'ITIE en février 2016 à Lima au PEROU, dont les principaux axes sont : les résultats de la mise en œuvre de la Norme ITIE, l'éclairage du dialogue politique et l'intégration de l'ITIE dans les activités des gouvernements et des entreprises, seront une occasion pour le Niger de montrer sa détermination à poursuivre cette initiative.

3. Place des industries extractives dans l'économie nationale

L'économie nigérienne est composée principalement de la production agricole, de l'élevage, du commerce, de l'artisanat et des industries extractives. Le Niger a enregistré la meilleure croissance économique de son histoire à la fin des années 70 et au début des années 80. Cette croissance a été essentiellement impulsée grâce au développement du secteur minier.

En dépit du niveau actuel d'exploitation des ressources du sous-sol, des études ont prouvé l'existence d'importantes ressources minières et pétrolières.

Le Niger présente les grands ensembles géologiques suivants :

Les ensembles de formations Précambriennes qui représentent 10% du territoire national :

- Le Liptako à l'ouest;
- L'Air et le Ténéré au centre nord;
- Le Damagaram Mounio et le Sud Maradi au centre sud.

A ces ensembles sont associées des minéralisations telles que l'or, le platine, le chrome, le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, le titane, le lithium, le vanadium, l'argent, l'étain, le nickel, le cobalt, etc.

Les ensembles de formations sédimentaires Phanérozoïques qui couvrent 90% du territoire :

- Le bassin des lullemeden à l'ouest;
- Le bassin Oriental à l'Est
- Le bassin du Djado.

Dans ces ensembles on trouve des substances comme l'uranium, le charbon, le calcaire, le fer, les phosphates, le gypse, la bentonite, les hydrocarbures, etc. Le bassin du Niger Oriental est reconnu contenir l'essentiel du potentiel pétrolier du pays.

Certaines ressources font l'objet d'exploitation industrielle ou artisanale. Il s'agit de l'uranium, l'or, le charbon, le pétrole, le calcaire, le gypse, la cassitérite, le sel.

Les industries extractives occupent une place importante dans l'économie nigérienne.

Sur la base des informations recueillies sur les comptes rapides de l'INS 2014¹, les Industries extractives ont apporté au PIB 381 740 millions franc CFA sur un total de 4 038 726 millions, soit 9,45%. Elles représentent environ 80% des exportations totales du Niger (Document statistique du commerce extérieur mars 2015, INS).

¹ Voir rapport INS ; www.insniger.ne
Plan de travail ITIE Niger 2016-2018

Le Programme de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) a accordé une large place en son axe 4 « Promotion d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive ». Les industries extractives ont été identifiées comme étant des leviers pour une croissance accélérée.

De ce fait le Gouvernement a mené de multiples actions de promotion dudit secteur ayant conduit à l'attribution de :

- Dix-neuf (19) blocs pétroliers entre 2008 et 2015 (Source Ministère de l'Energie et du Pétrole) ;
- Cent cinq (105) permis miniers entre 2013 et 2015 (source Ministère des Mines)

Les activités de recherche se sont intensifiées à partir de 2008 suite à la signature du Contrat de partage de Production entre la République du Niger et la société chinoise China National Oil and gaz exploration and Development Corporation (CNODC).

L'exploitation des ressources pétrolières se poursuit sur les gisements de Gouméri et de Sokor depuis 2011 et s'étend à celui d'Agadi en 2015 pour une production planifiée de 20 000 barils par jour destinée à alimenter la raffinerie de Zinder. La production connaîtra une augmentation significative dans les prochaines années avec le démarrage de l'exportation du pétrole brut.

Pour améliorer davantage la contribution du secteur extractif dans l'économie nationale un certain nombre de mesures et d'actions sont à entreprendre :

- La mise en œuvre des politiques visant l'amélioration des connaissances sur les potentiels minier et pétrolier ;
- Le renforcement des capacités de l'administration nigérienne en matière de négociation de contrats, la conduite d'audits sur la fiscalité des compagnies minières et pétrolières et le développement des outils de suivi et de contrôle (cadastres minier et pétrolier performants et informatisés, système d'informations géologiques, minières et pétrolières).

De plus les principes de transparence et de redevabilité doivent régir le domaine des industries extractives pour rendre efficiente leur contribution à l'économie nationale.

Ainsi :

- Le PDES a érigé l'amélioration de la transparence et de la redevabilité en une priorité majeure et le Gouvernement continuera à remplir les engagements liés à l'adhésion du Niger à ITIE.
- Une charte de bonne gouvernance des ressources minières et pétrolières qui définit des règles en vue d'une meilleure gestion des ressources minières et pétrolières a été élaborée et soumise au Gouvernement pour adoption.

Malgré les difficultés que connaît le secteur des industries extractives dans le monde notamment la chute des prix de l'uranium et du baril de pétrole, il occupe une place de plus en plus prépondérante dans l'économie nigérienne.

Aussi, conformément à la nouvelle norme ITIE, le Plan de travail 2016-2018 de mise en œuvre de l'ITIE au Niger a-t-il été élaboré dans le contexte précité et s'articule autour des grands axes présentés ci-dessous.

4. Les grands axes du plan de travail 2016-2018

Le plan de travail est bâti autour d'un certain nombre d'orientations et d'axes qui prennent en compte :

- a) les objectifs de mise en œuvre qui ont été définis par le Groupe multipartite sur la base des principes de l'ITIE, des priorités nationales des Industries Extractives et d'approches innovantes.
- b) le résultat des consultations avec les principales parties prenantes, et avalisé par le Groupe multipartite.
- c) les activités mesurables et assorties de délais d'exécution précis visant à atteindre les objectifs convenus. Le périmètre d'application de la mise en œuvre de l'ITIE a été adapté afin de contribuer aux objectifs souhaités tels qu'ils ont été identifiés lors du processus de consultation. Ce plan de travail :
 - i. « évalue et expose les plans destinés à aborder les contraintes potentielles en matière de capacités des entités de l'État, des entreprises et de la société civile qui pourraient constituer un obstacle à une mise en œuvre efficace de l'ITIE ;
 - ii. aborde le périmètre d'application de la déclaration ITIE, en incluant les plans sur la manière de gérer les aspects techniques de la déclaration tels que l'exhaustivité et la fiabilité des données (cf. les Exigences 4 et 5) ;
 - iii. identifie et élabore des plans pour aborder tout obstacle juridique ou réglementaire qui pourrait nuire à la mise en œuvre de l'ITIE, y compris, le cas échéant, tout plan destiné à intégrer les Exigences de l'ITIE dans les législations ou réglementations nationales. »
- d) Les sources de financement et d'assistance technique qui sont identifiés au niveau national et extérieur afin d'assurer la mise en œuvre du présent plan de travail dans les délais impartis.
- e) La large diffusion auprès du public à travers la presse écrite, les sites internet de l'ITIE-Niger, du gouvernement, du Ministère des Mines et du Ministère du Pétrole ainsi que son affichage dans des lieux d'accès facile au public.
- f) La revue et la mise à jour chaque année du présent plan : au cours de ces exercices, le CNC étendra le niveau de détail et le périmètre des déclarations ITIE, notamment pour tenir compte de questions relatives aux exigences 2.4 relative aux contrats ; 2.5 relative à la propriété réelle ; 4.4 relative aux paiements des frais de transport ; 5.2.b relative aux

transferts infranationaux ponctuels ; 5.3 relative à la gestion des revenus et des dépenses Le CNC documentera également ses discussions et ses décisions conformément à l'exigence 1.4.b.viii.

- g) Le calendrier de mise en œuvre compatible avec les échéances de déclaration et de validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE (Cf disposition 8), et qui prennent en considération les exigences administratives telles que le processus de recrutement et le financement.

5. Les Objectifs du plan de travail 2016-2018

5.1 Objectif global : contribuer à l'amélioration de la transparence dans les industries extractives

5.2 Objectifs spécifiques :

Ce plan de travail poursuit les objectifs suivants :

Objectif spécifique 1 : Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger suffisamment à temps

Le contexte de mise en œuvre de cet objectif se caractérise par l'engagement du Niger depuis quelques années dans une démarche de gouvernance globale notamment à travers l'adhésion à l'ITIE en 2005, et la Constitution de 2010 (Cf. Titre VII, Section 2, Articles 148 à 153).

Pour atteindre l'objectif 1, les activités suivantes ont été retenues :

- ✓ La production des rapports pays (2014, 2015, 2016) ;
- ✓ La production des rapports de mise en œuvre (2015, 2016, 2017) ;
- ✓ La production de rapports de prospectives ;
- ✓ La préparation du processus de pré-validation ;
- ✓ L'étude sur la contribution des industries extractives dans l'économie nationale.

Objectif spécifique 2 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux

On entend par systèmes nationaux toutes les structures étatiques qui traitent des données qui sont susceptibles d'être utilisées par l'ITIE.

Cet objectif vise une meilleure appropriation des exigences et principes de l'ITIE au niveau des administrations publiques dans leur fonctionnement. L'ITIE peut donc servir de catalyseur pour des réformes notamment organisationnelles

Pour l'atteinte de cet objectif, les activités qui doivent être réalisées sont :

- ✓ L'organisation des ateliers sur la norme ITIE au profit des administrations publiques ;
- ✓ Large diffusion des rapports ITIE auprès des administrations publiques;
- ✓ Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ;
- ✓ Plaidoyer pour des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles.

Objectif spécifique 3 : Alimenter le débat public « responsable » sur les Industries Extractives.

Cet objectif vise à renforcer (i) le contrôle citoyen sur la gestion des ressources naturelles et (ii) la responsabilité des entreprises et du Gouvernement envers les citoyens et les communautés.

En effet, cette démarche s'inscrit dans un contexte des dispositions prises par la Constitution sur la gouvernance des industries extractives prenant en compte le souci de l'information citoyenne, de l'obligation de rendre compte, de protection de l'environnement, de préservation des intérêts des générations présentes et futures et du développement local.

Pour atteindre cet objectif les activités suivantes seront réalisées :

- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ITIE Niger ;
- ✓ La traduction de l'analyse et les rapports en messages simples destinés au grand public sous forme d'affiches, infographies ;
- ✓ L'organisation de débats publics, d'émissions TV, et radios (communautaires notamment) y compris en langues nationales.
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des parties prenantes ITIE Niger ;

Objectif spécifique 4 : Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières et les sous-traitants

Cet objectif vise (i) à créer les conditions d'une gouvernance efficace des industries extractives et (ii) à faire échec à la corruption

Lors de sa réunion à Oslo en février 2013, le Conseil d'Administration de l'ITIE a pris note de l'importance de la transparence de la propriété réelle à la fois pour une gouvernance efficace des industries extractives et pour faire échec à la corruption.

La Norme ITIE recommande que les « pays mettant en œuvre l'ITIE tiennent un registre public des propriétaires réels des sociétés qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) réel(s), leur degré de participation et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises » (Exigence n°2,5a).

Les activités retenues dans le cadre de la mise œuvre de cet objectif sont :

- ✓ La préparation du dossier pour la définition de la feuille de route au plus tard le 31-12-2016 ;
- ✓ L'appropriation de la feuille de route par le CNC ;
- ✓ La soumission au Gouvernement de la feuille de route pour adoption ;
- ✓ La diffusion de la feuille de route auprès des administrations publiques.

Objectif spécifique 5 : Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger

Cet objectif vise à revisiter le dispositif de gouvernance afin de se conformer aux exigences de la norme.

Le contexte de mise en œuvre de cet objectif se caractérise par la représentativité et la fonctionnalité du CNC.

Au titre de cet objectif, les activités suivantes ont été programmées :

- ✓ La révision du dispositif institutionnel ;
- ✓ La relecture du règlement intérieur et son adoption ;
- ✓ L'organisation de réunion d'évaluation annuelle ;
- ✓ Le renforcement des capacités du CNC et du secrétariat Permanent de l'ITIE-Niger ;
- ✓ La participation aux séminaires et voyages d'études.

Objectif spécifique 6 : Préparer l'exercice de pré-validation.

Cet objectif vise à sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de la mise en œuvre de l'ITIE

Les activités prévues pour la réalisation de cet objectif sont :

- ✓ Identifier les faiblesses du processus ;
- ✓ Elaborer un plan de mitigation ;
- ✓ Informer le Gouvernement.

6. Les contraintes et risques

Objectif spécifique 1 : Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger suffisamment à temps

- L'insuffisance des ressources allouées à l'ITIE ;
- L'irrégularité des réunions du CNC.

Objectif spécifique 2 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux

- Volonté politique ;
- Résistance aux changements.

Objectif spécifique 3 : Alimenter le débat public « responsable » sur les Industries Extractives

- La contrainte de l'insécurité rend difficile la liberté de déplacement et d'échanges publics dans certaines zones d'exploitation.

Objectif spécifique 4 : Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières et les sous-traitants.

- Difficulté d'identification des propriétaires réels ;
- Certaines entreprises ne sont pas de droit nigérien d'où un accès difficile à leurs statuts.

Objectif spécifique 5 : Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger

- L'irrégularité des réunions du CNC ;
- la difficulté d'accès à certaines zones d'exploitation en raison du contexte sécuritaire ;
- les lourdeurs et lenteurs administratives (traitement des dossiers techniques et financiers).

Objectif spécifique 6 : Préparer l'exercice de pré-validation.

- Lourdeurs et lenteurs administratives (traitement des dossiers techniques et financiers) ;
- L'irrégularité des réunions du CNC.

7. Le budget

Les activités de l'ITIE sont pour l'essentiel financées par le budget national. Néanmoins certains partenaires techniques et financiers apportent leurs appuis dans la mise en œuvre du processus ITIE au Niger. En effet, le plan de travail 2013-2015 a été financé à hauteur de 29% par la subvention de l'Etat et le reste par les PTF.

Le budget prévisionnel du présent plan de travail (2016-2018) est estimé à la somme de huit cent dix-huit millions sept cent vingt mille (828 720 000) Fcfa, réparti comme suit :

- ✓ Cent quarante-huit millions (158 000 000) Fcfa pour l'objectif spécifique 1 : Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger;
- ✓ Deux cent six millions sept cent mille (206 700 000) F cfa pour l'objectif spécifique 2 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux ;
- ✓ Quatre cent dix-neuf millions vingt mille (419 020 000) Fcfa pour l'objectif spécifique 3 : Alimenter le débats publics responsables sur les Industries Extractive;
- ✓ Vingt-cinq millions (25 000 000) Fcfa pour l'objectif spécifique 4 : Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières ;
- ✓ Dix millions (10 000 000) Fcfa pour l'objectif spécifique 5 : Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger
- ✓ Dix millions (10 000 000) Fcfa pour l'objectif spécifique 6 : Préparer l'exercice de pré-validation.

8. Les sources de financement

Sur la base de l'arrêté N° 0069/PM du 05 mai 2008 complétant l'arrêté N°00192/PM du 10 août, modifiant et complétant l'arrêté N°0073/PM du 04 juillet 2005 portant création, attributions composition et fonctionnement du dispositif institutionnel de préparation et de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Niger (ITIE), les ressources du Secrétariat Permanent de l'ITIE Niger proviennent des :

a) Subventions du budget National

Depuis sa création, l'ITIE-Niger a toujours bénéficié des subventions du budget de l'Etat. De ce fait, elles constituent la première source de financement de l'ITIE-Niger. Cet appui prend en charge le fonctionnement du Secrétariat Permanent et la mise en œuvre de certaines activités de l'ITIE-Niger. Depuis 2013 les montants annuels alloués à cette institution au titre de la subvention n'ont pas connu une évolution sensible.

b) Revenus provenant des recettes parafiscales et des redevances des IE

Ce sont les taxes et les cotisations perçues sous l'autorité de l'Etat au profit d'administrations, d'organismes autonomes ainsi que les redevances versées par les sociétés du secteur des industries extractifs. Cette ressource n'a pas encore été mobilisée.

La mobilisation de ressources à travers cette rubrique devrait pouvoir se faire dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du Gouvernement et de l'Assemblée sur le secteur de la transparence des Industries Extractives (journée portes ouvertes.....)

c) Fonds de concours des institutions financières Internationales

Ce sont les financements et appuis techniques que reçoit l'ITIE-Niger dans le cadre du partenariat avec d'autres institutions pour la mise en œuvre de ses activités. C'est la deuxième source de financement de l'ITIE-Niger.

La mobilisation de ces fonds d'appui a connu un accroissement régulier au cours de ces dernières années.

d) Contrepartie des travaux et prestations effectuées

Il s'agit des rémunérations des travaux ou des prestations effectuées par l'ITIE-Niger pour le compte d'autres personnes physiques ou morales.

e) Revenus des biens et des produits des cessions des éléments de son patrimoine

f) Dons et legs

9. Le schéma de financement

Il s'appuie sur les mécanismes de financement prévus par l'Arrêté cité ci-dessus. La mise en œuvre de ces mécanismes engage, le Secrétariat Permanent et le Comité National de Concertation, à mener des actions de sensibilisation en direction du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour la réalisation des activités du plan de travail 2016-2018.

Concernant les partenaires techniques et financiers, il faut noter qu'en raison de la fin du projet au 31 décembre 2016, le Projet d'appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF) ne va contribuer au financement de certaines activités du plan de travail que pour l'année 2016 uniquement.

Dans le cadre de la recherche de financement, le CNC et le Secrétariat Permanent de l'ITIE-Niger ont engagé des démarches auprès d'autres partenaires notamment la Banque Mondiale, la GIZ, l'Union Européenne, Coopération française et les sociétés minières et pétrolières.

Le niveau des apports attendus de l'Etat et des Partenaires se présente dans le tableau comme suit :

(en millions)

Années	2016	2017	2018	Total	%
Budget National	80	140	200	420	50,68%
Partenaires Techniques et Financiers	206,24	156,24	46,24	408,72	49,32%
Total annuel	286,24	296,24	246,24	828,72	100%

Le détail est donné dans le tableau suivant



10. Le Plan 2016 – 2018

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie(s) responsable(s)	Echéancier			Coût (millions Fcfa)	Sources de financement	
						2016	2017	2018		BN	PTF
1	Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger	La consolidation du statut de pays conforme Meilleure prise en compte des préoccupations des parties prenantes	La production des rapports pays (2014, 2015, 2016)	Rapports pays 2014, 2015, 2016) réalisés	CNC et SP	x	x	x	90	90	
			La Production des rapports de mise en œuvre (2015, 2016, 2017)	Rapports de mise en œuvre (2015, 2016, 2017) réalisés	CNC et SP	x	x	x	18	18	
			L'appropriation du rapport de prospective de l'industrie extractive en vue d'anticiper le changement (ISEP) ;	Appropriation du rapport	SP	x			20	20	
			L'étude sur la contribution des industries extractives dans l'économie nationale.	Etude réalisée	SP		x		30		30
Sous total objectif 1									158	128	30

BN : Budget National

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier			Coût (en millions)	Sources de financement	
						2016	2017	2018		BN	PTF
2	Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux	L'appropriation du processus ITIE au sein des administrations publiques	L'organisation des ateliers sur la norme ITIE au profit des administrations publiques	Des ateliers sont organisés au profit des agents des ministères (MM, MEP, MEF)	SP/Points focaux Ministères	x	x	x	135		135
			Large diffusion des rapports ITIE auprès des administrations publiques;	Les rapports sont diffusés à tous les niveaux	SP	x	x	x	12	12	
			Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports	Rapports de suivi de mise en œuvre des recommandations	SP et CNC	x	x	x	15	15	
			Plaidoyer pour des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles. (séminaires Gouv, journées parlementaires, déplacements sur le terrain	Un séminaire gouvernemental est organisé chaque année Une journée parlementaire est organisée chaque année Une visite sur terrain organisée avec le réseau des parlementaires chaque année	SP et CNC	x	x	x	44,7	44,7	
Sous total objectif 2									206,7	71,7	135

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier			Coût (en millions)	Sources de financement	
						2016	2017	2018		BN	PTF
3	Alimenter le débat public « responsable » sur les Industries Extractives	Le droit du citoyen à disposer d'informations fiables et exhaustives au regard de l'enjeu constitutionnel que représente le secteur des industries extractives	L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ITIE Niger	La stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre	CNC et SP	x	x	x	269,02		269,09
			La traduction de l'analyse et les rapports en messages simples destinés au grand public sous forme d'affiches, infographies	L'analyse et les rapports sont traduits et diffusés	CNC et SP	x	x	x	(60)		
			L'organisation de débats publics, d'émissions TV, et radios (communautaires notamment) y compris en langues nationales	Les débats publics, émissions TV et radios sont organisés	CNC et SP	x	x	x	(109,02)		
			L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des parties prenantes ITIE Niger ;	La stratégie de renforcement des capacités des parties prenantes est élaborée et mise en œuvre	CNC et SP	x	x	x	150		150
Sous total objectif 3									419,02		419,02

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier			Coût (en millions)	Sources de financement	
						2016	2017	2018		BN	PTF
4	Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières et les sous-traitants.	Le souci de transparence du secteur des IE, au-delà de sa contribution au développement économique et social, s'intéresse également aux entreprises et les détenteurs de leurs capitaux	L'élaboration d'un projet de feuille de route au plus tard le 31-12-2016 ;	Dossier préparé	SP	x			5	5	
			La validation et l'appropriation de la feuille de route par le CNC	Feuille de route validée et appropriée	CNC et SP	x			5	5	
			La soumission au Gouvernement de la feuille de route pour adoption	La feuille de route est adoptée	SP	x					
			Atelier de dissémination de la feuille de route auprès des administrations publiques	Atelier de dissémination réalisé	SP et CNC		x		15	5	
Sous total objectif 4									25	25	

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier			Coût (en millions)	Sources de financement		
						2016	2017	2018		BN	PTF	
5	Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger	L'insuffisance de ressources humaines et financières	La révision du dispositif institutionnel	Le dispositif est révisé	CNC et SP	x			5	5		
			La relecture du règlement intérieur et son adoption	RI adopté	CNC et SP	x						
			L'organisation de réunion d'évaluation annuelle	Réunions tenues	CNC et SP	x	x	x	5	5		
			Le renforcement des capacités du CNC et du secrétariat Permanent de l'ITIE-Niger	Voir objectif 3	CNC et SP	x	x	x			Voir objectif 3	
			La participation aux séminaires et voyages d'études	Voir objectif 3	CNC et SP	x	x	x			Voir objectif 3	
Sous total objectif 5									10	10		

	Objectifs	Raisons d'être : difficultés liées à la gouvernance et obstacles rencontrés par le secteur	Activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier			Coût (en millions)	Sources de financement	
						2016	2017	2018		BN	PTF
6	Préparer l'exercice de pré-validation	Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de la mise en œuvre de l'ITIE Optimiser les réponses aux défis	Identifier les faiblesses du processus	Les faiblesses du processus sont identifiées	SP et CNC	x			5	5	
			Elaborer un plan de mitigation	Le plan de mitigation est élaboré	SP et CNC	x			5	5	
			Informer le Gouvernement	Le Gouvernement est informé	SP et CNC	x					
Sous total objectif 6									10	10	

11. La Norme ITIE et sa prise en compte dans le plan de travail 2016-2018

La Norme ITIE	Le Plan de Travail ITIE-Niger
<p>Le Groupe multipartite est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE.</p> <p>Le plan de travail doit :</p>	<p>Le groupe multipartite a validé et publié le plan de travail 2016-2018</p> <p>Réunions en plénière du CNC : le 09 février 2016, le 17 février 2016, le 16 mars 2016, le 31 mars 2016.</p> <p>Réunions de travail de la commission chargée de finaliser le plan de travail de l'ITIE-Niger : les 17, 18, 19 et 23 mars 2016</p> <p>Réunion du CNC le 31 mars 2016 pour la validation du plan de travail</p>
<p>a) Fixer des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE compatibles avec les Principes de l'ITIE et reflétant les priorités nationales des industries extractives.</p>	<p>Six objectifs spécifiques ont été définis ayant comme source, les dispositions de la Constitution et les exigences en matière d'impact de l'ITIE, l'intégration dans les systèmes nationaux, les débats publics</p> <p>Analyse Prospective en vue d'anticiper le changement dans les IE : outil d'aide à la décision</p>
<p>b) Refléter le résultat des consultations avec les principales parties prenantes, et être avalisé par le Groupe multipartite.</p>	<p>Le CNC a contribué au processus d'élaboration et de validation du Plan de travail.</p>
<p>c) Inclure des activités mesurables et assorties de délais d'exécution précis visant à atteindre les objectifs convenus. Le périmètre d'application de la mise en œuvre de l'ITIE devra être adapté pour contribuer aux objectifs souhaités tels qu'ils ont été identifiés lors du processus de consultation</p>	<p>Voir les directives de l'ITIE</p>
<p>d) Identifier les sources domestiques ou externes de financement et d'assistance technique afin d'assurer la mise en œuvre du plan de travail convenu dans les délais impartis.</p>	<p>Budget national, PAMOGEF/BAD, GTZ, PRDSM/UE, Ambassade de France Banque Mondiale</p>

<p>e) Être rendu largement accessible au public, par exemple au moyen d'une publication dans la presse écrite, sur le site Internet national de l'ITIE et/ou sur les sites Internet de l'entité de l'État et du ministère concerné, ou de par son affichage dans des lieux qui sont facilement accessibles au public.</p>	<p>Site www.itieniger.ne Affichages journaux</p>
<p>f) Faire l'objet d'une revue et d'une mise à jour annuelles.</p>	<p>Une évaluation annuelle est prévue dans le plan</p>
<p>g) Inclure un calendrier de mise en œuvre compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE (cf. disposition 8), et qui prenne en considération les exigences administratives telles que le processus de recrutement et le financement.</p>	<p>La république du Niger est tenue de publier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Rapport 2014 avant le 31 décembre 2016 ; - le Rapport 2015 avant le 31 décembre 2017 ; - le Rapport 2016 avant le 31 décembre 2018. <p>la République du Niger est tenue de publier un rapport d'activités annuel de 2015 avant le 1er juillet 2016</p>



12. Le Programme d'activités 2016

12.1. Le budget 2016

Le programme d'activités 2016 a été élaboré sur la base :

- des activités prévues pour chacun des six objectifs spécifiques retenus dans le cadre du plan de travail 2016-2018 de l'ITIE-Niger ;
- du chronogramme de mise en œuvre de chaque objectif spécifique ;
- du coût de mise en œuvre de l'objectif spécifique en fonction de la périodicité de chaque activité.

Ainsi, le budget de mise en œuvre des activités au titre de l'année 2016 est estimé au montant de deux cent quatre-vingt-douze millions trois cent trente-quatre mille de francs (292 340 000) Fcfa. Il est financé à hauteur de 56 millions (soit 19%) sur budget national et 241,34 millions (soit 81%) par les PTF

Il se répartit selon les objectifs spécifiques comme suit :

- ✓ Objectif spécifique 1 : quarante-six millions de francs (46 000 000) Fcfa ;
- ✓ Objectif spécifique 2 : soixante-huit millions quatre cent mille francs (68 400 000) Fcfa ;
- ✓ Objectif spécifique 3 : cent cinquante un millions trente-quatre mille francs (151 340 000) Fcfa ;
- ✓ Objectif spécifique 4 : dix millions de francs (10 000 000) Fcfa ;
- ✓ Objectif spécifique 5 : six millions six cent francs (6 600 000) Fcfa ;
- ✓ Objectif spécifique 6 : dix millions de francs (10 000 000) Fcfa.



12.2. Le tableau chiffré des activités 2016

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement		
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF	
1	Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger suffisamment à temps	La production des rapports pays 2014	Adoption TDR et recrutement du Consultant Elaboration du projet de rapport Validation du rapport Finalisation du rapport définitif	Consultant recruté Projet de rapport élaboré Rapport validé Rapport disponible	SP, CNC et PTF Consultant SP et CNC Consultant, SP et CNC		x	X		30	30		
		La Production des rapports de mise en œuvre 2015	Collecte des données Elaboration du projet de rapport Validation du rapport	Disponibilité des données Projet de rapport élaboré Rapport disponible	SP SP SP et CNC		X			6	6		
		L'appropriation du rapport de prospective de l'industrie extractive en vue d'anticiper le changement (ISEP)	Organisation d'ateliers de formation	Appropriation du rapport					x	x	10		10
		Coût total objectif spécifique 1									46	36	10

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement	
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF
2	Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux	L'organisation des ateliers sur la norme ITIE au profit des administrations publiques	Elaboration et adoption des TDR Elaboration des modules Atelier MM Atelier MEP Atelier MEF	TDR élaborés Modules Elaborés Ateliers organisés	SP et CNC SP et CNC SP et CNC			x		45		45
		Large diffusion des rapports ITIE auprès des administrations publiques;	Reprographie des rapports Dissémination des rapports	Les rapports sont diffusés à tous les niveaux	SP et CNC Points focaux Ministères			x	x	3,5	3,5	
		Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ;	Transmission des recommandations Vérification de la prise en compte	Rapports de suivi de mise en œuvre des recommandations			x	x	x	5	5	
		Plaidoyer pour des reformes législatives, réglementaires et institutionnelles.	Sensibilisation du réseau Parlementaire Journée parlementaire	Réseau sensibilisé JP organisée				x		14,9	14,9	
Coût total objectif spécifique 2										68,4	23,4	45

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultat	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement	
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF
3	Alimenter le débat public « responsable » sur les Industries Extractives	L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ITIE Niger	Elaboration et adoption des TDR	TDR adoptés			x			45		45
			Elaboration de la stratégie	Stratégie élaborée				x				
			Validation de la stratégie	Stratégie adoptée					X			
			Mise en œuvre de la stratégie	Stratégie mise en œuvre					x			
		La traduction de l'analyse et les rapports en messages simples destinés au grand public sous forme d'affiches, infographies	Elaboration et adoption des TDR	TDR adoptés			x	X		20		20
		Elaboration des supports	supports élaborés				X					
		Validation des supports	supports adoptés				x					
		L'organisation de débats publics, d'émissions TV, et radios (communautaires notamment) y compris en langues nationales	Elaboration et adoption des TDRs (émissions TV et Radios)	TDR adoptés				X	x	36,34		36,34
		Emissions TV	Emissions TV réalisées				X					
		Emissions Radio	Emissions radio réalisées				X	x				
		Emissions Radios communautaires	Emissions radios communautaires réalisées				x	x				
		L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des parties prenantes ITIE Niger	Elaboration et adoption des TDR				X	X		50		50
		Elaboration de la stratégie						X				
		Validation de la stratégie						X				
		Mise en œuvre de la stratégie						x				
Coût total objectif spécifique 3									151,34		151,34	

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement	
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF
4	Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières et les sous-traitants.	La préparation du dossier pour la définition de la feuille de route au plus tard le 31-12-2016 ;		Dossier préparé			x			5	5	
		L'appropriation de la feuille de route par le CNC		Feuille de route validée et appropriée				x		5	5	
		La soumission au Gouvernement de la feuille de route pour adoption		La feuille de route est adoptée					x			
		La diffusion de la feuille de route auprès des administrations publiques							x			
Coût total objectif spécifique 4									10	10		

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement		
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF	
5	Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger	La révision du dispositif institutionnel	Analyse des difficultés liées au fonctionnement du dispositif Mesures correctives	Le dispositif revu est opérationnel	SP et CNC		X	X		5	5		
		La relecture du règlement intérieur et son adoption	Projet d'amendement Réunion de validation Finalisation	Projet disponible Réunion tenue RI adopté	SP CNC et SP CNC et SP		X						
		L'organisation de réunion d'évaluation annuelle	Collecte des données Document projet d'évaluation Réunion d'évaluation	Données disponibles Document disponible Réunion tenue					X	1,6	1,6		
		Le renforcement des capacités du CNC et du secrétariat Permanent de l'ITIE-Niger	Cf Objectif 3					X	X	X			
		La participation aux séminaires et voyages d'études	Cf Objectif 3					X	X	X	X		
		Coût total objectif spécifique 5									6,6	6,6	

	Objectifs	Activités	Sous activités	Résultats	Partie responsable	Echéancier				Coût (en millions)	Sources de financement	
						T1	T2	T3	T4		BN	PTF
6	Préparer l'exercice de pré-validation	Identifier les faiblesses du processus	Les faiblesses du processus sont identifiées	Les faiblesses du processus sont identifiées	CNC et SP		X			5	5	
		Définir un plan de mitigation	Les mesures correctives sont en cours de mise en œuvre	Les mesures correctives sont en cours de mise en œuvre	CNC et SP			X		5	5	
		Informier le Gouvernement	Le Gouvernement est informé	Le Gouvernement est informé	SP			X				
Coût total objectif spécifique 6										10	10	



13. Conclusion

Sur la base des informations recueillies dans les précédents rapports d'activités, deux seulement des six sources ont contribué à financer le fonctionnement et la mise en œuvre des activités du plan de travail 2013-2015.

On note également que le montant des subventions de l'Etat n'a pas varié sur la période, alors que, les ressources des fonds de concours des institutions financières internationales ont connu une augmentation régulière conséquente.

Malgré ces observations, il y a lieu de faire remarquer l'existence de potentialités pour le financement du nouveau plan de travail 2016-2018 notamment au niveau des trois premières sources de financement à savoir les subventions de l'Etat, les revenus provenant des recettes parafiscales et des redevances des industries extractives ainsi que les fonds de concours des institutions financières internationales.

Toutefois, l'ITIE-Niger doit s'inscrire dans une politique tout azimutes de recherche de financement. Cette politique s'appuiera sur une sensibilisation accrue des autorités et du parlement pour une augmentation conséquente des subventions de l'Etat ; ainsi que son inscription comme structure devant bénéficier des revenus provenant des recettes parafiscales et des redevances des industries extractives.

L'ITIE devra également relancer les partenariats existants et nouer de nouveaux avec les institutions œuvrant dans le domaine de la transparence (Banque Mondiale, Union Européenne, GIZ, Coopération française...etc).



Annexes

HYPOTHESES DE CALCUL DES COÛTS

Objectif spécifique 1 : Réaliser les différents rapports entrant dans le cadre de la mission de l'ITIE Niger;

- ✓ La production des rapports pays (2014, 2015, 2016) ;

La production des trois rapports a été estimée 90 millions, à raison de 25 millions pour élaboration d'un rapport et 5 millions pour la production des exemplaires d'un rapport.

90 millions = 3 x (25 millions + 5 millions)

- ✓ La production des rapports de mise en œuvre (2015, 2016, 2017) ;

La production des trois rapports a été estimée 18 millions, à raison de 6 millions pour élaboration et la production des exemplaires d'un rapport. 18 millions = 3 x 6 millions

- ✓ L'appropriation du rapport de prospective ;

L'appropriation du rapport de prospective de l'industrie extractive en vue d'anticiper le changement se fera à travers l'organisation de deux séminaires de formation pour un coût de 10 millions en raison de 5 millions par séminaire.

- ✓ L'étude sur la contribution des industries extractives dans l'économie nationale.

La mise en œuvre de cette activité est estimée 30 millions dont 25 millions pour la réalisation de l'étude et 5 millions pour la validation et la reproduction du rapport. 30 millions = 25 millions + 5 millions

- ✓ Objectif spécifique 2 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux

- ✓ L'organisation des ateliers sur la norme ITIE au profit des administrations publiques ;

L'organisation des ateliers au profit de l'administration publique (Ministère des Mines, Ministère de l'Energie et du Pétrole et Ministère de l'Economie et des Finances) a été estimée à 135 millions en raison de un atelier chaque année, pour chaque Ministère. L'organisation d'un atelier est estimée à 15 millions en prenant en compte la participation des agents aussi bien du niveau central que des agents des services déconcentrés. 135 millions = 15 millions x 3 x 3

- ✓ Large diffusion des rapports ITIE auprès des administrations publiques ;

Le coût de mise en œuvre de cette activité est estimé à 10,5 millions. Le coût de reproduction et de dissémination pour chacun des neuf rapports a été estimé à 1,5 millions.

13,5 millions = 1,5 millions x 9

- ✓ Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ;

Le coût de cette activité est estimé à 15 millions en raison de 5 millions par année.

- ✓ Plaidoyer pour des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles.

Le coût de cette activité est estimé à 44,7 millions en raison de :

- Deux réunions par an avec le réseau des parlementaires (30 personnes et 15000 Fcfa par personne pour la pause-café et déjeuner) 2,7 millions = $2 \times 3 \times 30 \times 15000$ Fcfa
- Une journée parlementaire par an (180 personnes, 15000F pour la pause-café et déjeuner, 100 000f pour chacun des trois modérateurs par journée) 9 millions = $3 \times 180 \times 15000F + 3 \times 3 \times 100000F$
- Un déplacement de 10 jours sur le terrain chaque année pour 10 personnes à raison de 50000f de per diem journalier par personne, 30000f de frais d'hébergement journalier par personne et 100000f de frais de location journalier pour chacun des trois véhicules pour le transport. 33 millions = $3 \times 10 \times 10 \times 50000F + 3 \times 10 \times 3 \times 100000F + 3 \times 10 \times 10 \times 30000F$

✓ Objectif spécifique 3 : Alimenter le débats publics responsables sur les Industries Extractive.

- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ITIE Niger ;

Le coût de l'activité est estimé à 216,1millions dont : 15 millions pour l'élaboration et la validation et 201,1 millions pour la mise en œuvre.

- ✓ La traduction de l'analyse et les rapports en messages simples destinés au grand public sous forme d'affiches, infographies ; Le coût de mise en œuvre de cette activité est pris en compte dans la stratégie de communication. Toutefois il est estimé 20 millions par an
- ✓ L'organisation de débats publics, d'émissions TV, et radios (communautaires notamment) y compris en langues nationales. Le coût de mise en œuvre de cette activité est pris en compte dans la stratégie de communication. Toutefois il a été estimé sur la base de :

- Débats publics :

Axe : Niamey-Diffa-N'gourti : perdiem (10x6x50000) + hébergement (10x6x30000) + transport (10x2x100000)

Axe Agadez-Arlit-Djado : perdiem (12x6x50000) + hébergement (12x6x30000) + transport (12x2x100000)

Axe Agadez-Arlit-Djado : perdiem (4x6x50000) + hébergement (4x6x30000) + transport (4x2x70000)

Soit : $6\ 800\ 000 + 8\ 160\ 000 + 2\ 480\ 000 = 17\ 440\ 000$ Fcfa

- Télévision :

Montage émission chaque année, dans trois langues : $3 \times 2\ 000\ 000 = 6\ 000\ 000$ Fcfa/an

Diffusions des trois émissions dans trois télévisions d'envergure nationale : $3 \times 3 \times 1\ 000\ 000 = 9\ 000\ 000$ Fcfa/an

- Radios :

Radio nationale trois émissions par an à raison de 500 000 Fcfa/émission : $3 \times 500\ 000 = 1\ 500\ 000$ Fcfa/an

Trois radios communautaires dans chacune des quatre régions (Diffa, Agadez, Tahoua et Tillabéry) à raison de 200000Fcfa/émission : $3 \times 4 \times 200\ 000 = 2\ 400\ 000$ Fcfa/an

- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des parties prenantes ITIE Niger ; Le coût de mise en œuvre de cette activité est estimé à 150 millions dont 25 millions pour l'élaboration et 125 millions pour la mise en œuvre.

✓ Objectif spécifique 4 : Identifier le niveau de propriété réelle dans les entreprises minières et pétrolières.

- ✓ La préparation du dossier pour la définition de la feuille de route au plus tard le 31-12-2016 ; Le coût de mise en œuvre de cette activité est estimé à 5 millions
- ✓ L'appropriation de la feuille de route par le CNC ; Le coût de mise en œuvre de cette activité est estimé à 5 millions

- ✓ La soumission au Gouvernement de la feuille de route pour adoption ;
- ✓ La diffusion de la feuille de route auprès des administrations publiques. Le coût de mise en œuvre de cette activité est estimé à 15 millions

- ✓ Objectif spécifique 5 : Améliorer la gouvernance de l'ITIE-Niger
 - ✓ Le coût de réalisation de la révision du dispositif institutionnel et La relecture du règlement intérieur et son adoption a été estimé à 5 millions ;
 - ✓ L'organisation de réunion d'évaluation annuelle ; le coût de cette activité est estimé à 5 millions
 - ✓ Le renforcement des capacités du CNC et du secrétariat Permanent de l'ITIE-Niger ; Le coût de mise en œuvre de cette activité est pris en compte dans la stratégie de communication.

 - ✓ La participation aux séminaires et voyages d'études.
Le coût de mise en œuvre de cette activité est pris en compte dans la stratégie de communication.

Objectif spécifique 6 : Préparer l'exercice de pré-validation.

- ✓ Identifier les faiblesses du processus ; le coût de cette activité est estimé à 5 millions
- ✓ Elaborer un plan de mitigation ; le coût de cette activité est estimé à 5 millions
- ✓ Informer le Gouvernement.